

1

PRENDRE RENDEZ-VOUS EN CONSULTATION D'ANESTHÉSIE

La consultation d'anesthésie est obligatoire au moins 48h avant toute intervention.

- **Pour les mineurs**, la présence de l'enfant et d'un parent est obligatoire, avec les autorisations d'opérer et d'hospitalisation signées des deux parents remises le jour de la consultation.
- **Si vous ne parlez pas français**, merci de venir à votre rendez-vous accompagné d'un traducteur/interprète afin que toutes les informations médicales puissent être correctement communiquées.



La consultation peut aussi se faire en téléconsultation, depuis chez vous, avec la même qualité qu'en présentiel.

➤ Pour prendre RDV :

- Privilégiez la prise de RDV via Doctolib en scannant ce QR code
- ou appelez le secrétariat au 04 74 29 29 01



Avant votre RDV : Remplissez le questionnaire médical (au dos de ce doc)

Lors de votre RDV, munissez-vous de :

- L'ordonnance de votre traitement personnel en cours
- La carte du groupe sanguin
- Les examens récents : résultats d'analyses, bilan cardiologique, consultations...



2

DOSSIER D'ADMISSION A LA CLINIQUE

Préparez votre passeport ambulatoire.

Amenez avec vous :

- Votre carte vitale
- Votre carte de mutuelle
- Un moyen de règlement (privilégiez les chèques)

3

PAIEMENT DU COMPLEMENT D'HONORAIRES AVANT L'INTERVENTION

Le jour de votre intervention, veuillez vous présenter aux admissions situées au rez-de-chaussée.



Avant l'intervention, merci de passer par le service des admissions afin de procéder au règlement des compléments d'honoraires de l'anesthésiste.

Modes de paiement acceptés : carte bancaire, chèque ou espèces.

4

L'INTERVENTION CHIRURGICALE

Vous serez pris(e) en charge au bloc opératoire.

Merci de vous présenter au 2^e étage, service Ambulatoire.

L'intervention ne pourra avoir lieu que si les consignes de jeûne, expliquées lors de votre consultation d'anesthésie, ont été strictement respectées.

(cf : "Guide patient : de la préparation à votre retour à domicile")

5

SORTIE



- Pour votre sortie, il est nécessaire de prévoir un accompagnant car vous ne serez pas autorisé(e) à repartir seul(e).
- Les ordonnances de traitements (*si besoin*) vous seront remises lors de votre sortie

6

RÉCEPTION DE LA FACTURE



Vous recevrez votre facture acquittée par voie postale ou par mail 48h après votre intervention.

Cette facture sera à remettre à votre mutuelle pour un éventuel remboursement.

Pour toutes questions : accueil.cdr@noalys.com

1

PRENDRE RENDEZ-VOUS EN CONSULTATION D'ANESTHÉSIE

La consultation d'anesthésie est obligatoire au moins 48h avant toute intervention.

- **Pour les mineurs**, la présence de l'enfant et d'un parent est obligatoire, avec les autorisations d'opérer et d'hospitalisation signées des deux parents.
- **Si vous ne parlez pas français**, merci de venir à votre rendez-vous accompagné d'un traducteur/interprète afin que toutes les informations médicales puissent être correctement communiquées.



La consultation peut aussi se faire en téléconsultation, depuis chez vous, avec la même qualité qu'en présentiel.

► Pour prendre RDV :

- Privilégiez la prise de RDV via Doctolib en scannant ce QR code
- ou appelez le secrétariat au 04 74 29 29 01



Avant votre RDV : Remplissez le questionnaire médical (au dos de ce doc)

Lors de votre RDV, munissez-vous de :

- L'ordonnance de votre traitement personnel en cours
- La carte du groupe sanguin
- Les examens récents : résultats d'analyses, bilan cardiologique (ECG ...)



2

DOSSIER D'ADMISSION A LA CLINIQUE

Préparez votre passeport ambulatoire.

Amenez avec vous :

- Votre carte vitale
- Votre carte de mutuelle
- Un moyen de règlement (privilégiez les chèques)

3

PAIEMENT DU COMPLEMENT D'HONORAIRES AVANT L'INTERVENTION

Le jour de votre intervention, veuillez vous présenter aux admissions situées au rez-de-chaussée.



Avant l'intervention, merci de passer par le service des admissions afin de procéder au règlement des compléments d'honoraires de l'anesthésiste.

Modes de paiement acceptés : carte bancaire, chèque ou espèces.

4

L'INTERVENTION CHIRURGICALE

Vous serez pris(e) en charge au bloc opératoire.

Merci de vous présenter au 2^e étage, service Ambu.

L'intervention ne pourra avoir lieu que si les consignes de jeûne, expliquées lors de votre consultation d'anesthésie, ont été strictement respectées.

(cf : "Guide patient : de la préparation à votre retour à domicile")

5

SORTIE



- Pour votre sortie, il est nécessaire de prévoir un accompagnant car vous ne serez pas autorisé(e) à repartir seul(e).
- Les ordonnances de traitements (*si besoin*) vous seront remises lors de votre sortie

6

RÉCEPTION DE LA FACTURE



Vous recevrez votre facture acquittée par voie postale ou par mail 48h après votre intervention.

Cette facture sera à remettre à votre mutuelle pour un éventuel remboursement.

Pour toutes questions : accueil.cdr@noalys.com